



## **Modifications et nouvelles fonctionnalités du guide fournisseur Agrilocal - Août 2020**

Nous souhaitons vous faire part de 3 évolutions concernant les fournisseurs sur la plateforme Agrilocal31

1. Dans votre espace personnel, quand vous indiquez et détaillez votre ou vos produit(s) maintenant vous pouvez préciser/indiquer **VOTRE DELAI MINIMUM DE LIVRAISON** pour chaque produit (page 29 du nouveau guide « 3-5-2 Ajouter/détailler un produit »)

2. Une précision importante quand vous répondez à une consultation :  
A la fin quand vous cliquez sur « Envoyer offre », sachez que ***une fois ce bouton cliqué, vous ne pourrez plus revenir sur cette offre.*** (page 44 du nouveau guide « 4-3 Ajouter une réponse »)

Maintenant dans  **votre tableau de bord** (consultations en cours)  **vous pouvez voir le statut de chaque consultation en cours** qui vous a été envoyée et vous pouvez accéder au détail de votre offre pour chacune.

3. De plus, **Un statut supplémentaire a été créé il s'agit du statut « Offre partielle ».** Il apparait quand vous n'avez pas répondu sur tous les produits de la consultation. A la fermeture de la consultation, le statut passe « En attente ». (pages 46 et 47 du nouveau guide « 4-4 Récapitulatif de vos réponses »).